

# A Couvin, scouts pas toujours bienvenus

LOISIRS La commune limite et encadre les camps d'été

- Pour éviter les nuisances, les camps devront se situer à minimum 200 mètres d'une habitation et il ne pourra y en avoir plus de soixante par été.
- Mais s'ils peuvent gêner les riverains, ils génèrent aussi des revenus pour les agriculteurs.

Couvin, ses ruisseaux, ses lacs, ses grottes, ses forêts profondes... Et, du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août, ses camps scouts, disséminés - comme ailleurs en Wallonie - dans cette très verte commune du sud de la Belgique de quelque 2.000 hectares. Le paradis pour eux, mais peut-être pas toujours pour les riverains, à en croire Raymond Donniaux, le bourgmestre de l'entité (PS).

Après plusieurs plaintes évoquant des désagréments, le règlement communal couvinois concernant les camps scouts a été modifié. « On en avait environ une centaine avant, mais on a décidé de les limiter à soixante à partir de cette année et de ne plus accepter qu'ils soient à moins de 200 mètres d'une habitation », explique le bourgmestre qui ent-

tend tout de suite préciser qu'il n'a « rien contre les scouts, loin de là ».

Ces locations estivales sont en effet une source de revenus non négligeable pour les agriculteurs (entre 400 euros et 1.000 euros la quinzaine pour une pâture et jusqu'à 1.600 euros pour un gîte), comme pour les communes qui perçoivent une taxe de séjour (si

l'on compte 15 cents par personne et par jour, pour un camp de 50 scouts, cela représente 100 euros). Sans oublier l'atout à long terme pour la vie locale et le tourisme : devenus adultes, les scouts reviennent souvent sur ces

lieux qui ont marqué leur jeunesse.

« Si on limite les camps scouts, on va limiter la vie économique, c'est absurde, abonde Marc Devillers, administrateur de l'ASBL Scoubalou qui dépend de l'unité scout de Petigny, à Couvin. Mais il y en a qui exagèrent avec les prix et qui se font du pognon avec l'eau, l'électricité, le bois ! Ce n'est peut-être pas mal de limiter la promiscuité et l'appât du gain. »

Le but n'est donc pas de décourager les mouvements de jeunesse en quête de pâtures pour les plus grands et de gîtes pour les plus petits, assure le bourgmestre de Couvin, « mais de garder l'église au milieu du village ». Au rang des récriminations de

ses administrés, Raymond Donniaux cite, en vrac, « des dégâts environnementaux ou paysagers : on fait ses besoins dans les jardins, on retire les barrières, on excite les chiens ou les chevaux, on saccage un champ de maïs qui jouxte une prairie parce que c'est un raccourci, on fait des feux, on chante... »

Si les veillées au coin du feu et la vie au grand air font intrinsèquement partie de l'esprit scout impulsé par Baden Powell, le respect de la nature et de l'autre aussi. Geoffroy Crepin, animateur fédéral des relations extérieures des Scouts de Belgique, confirme que les animateurs rappellent ces règles de base, tout en reconnaissant que des débordements ar-

rivent parfois : « Comme tous les jeunes, il y en a qui font des bêtises. Mais il est bon de rappeler qu'en cas d'incident, il y a un numéro d'urgence accessible 24 heures sur 24. Si les communes sont interpellées par rapport à un souci de voisinage, on les invite à nous contacter. »

Le porte-parole des scouts tient aussi, dans le cas précis de Couvin, à recadrer les choses : « Jusque-là, la commune ne se préoccupait pas des camps. Peut-être qu'il y a saturation : s'il y a dix camps le long d'un chemin essentiellement fréquenté par le facteur le restant de l'année, on peut comprendre que ça incommode les voisins d'entendre des

voitures et le bruit qu'engendrent les activités en plein air. Mais ce nombre est fixé de manière arbitraire. Un cadre objectif, comme cette distance de 200 mètres, est plus raisonnable, ou l'accessibilité du terrain pour les services de secours. »

Pour éviter au maximum les litiges, le projet Well Camp, soutenu par la Région wallonne, propose aux administrations communales d'engager un étudiant comme personne de contact entre la commune et les camps scouts, qui va les informer aussi bien sur la gestion des déchets que sur le tourisme local ou les commerces de proximité. Une petite quarantaine de communes y ont répondu l'an dernier. Parmi lesquelles Couvin. ■

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

**ORGANISATION****Géolocaliser  
les camps**

La Wallonie a abrité l'été dernier quelque deux mille camps de scouts franco-phones, toutes fédérations confondues.

A Viroinval, dans l'entité voisine de Couvin, le bourgmestre Jean-Marc Delizée dénombre qu'environ six mille scouts ont transité par sa commune. Pour lui, pas question de diminuer leur nombre ni de rallonger la distance qui sépare les camps d'une habitation : *« D'abord, ça fait connaître la commune à des jeunes et à leur famille. Et puis, c'est une valeur économique ajoutée pour les propriétaires de gîtes ou de terrain. »*

Le bourgmestre reconnaît toutefois qu'accueillir tous ces jeunes demande de l'organisation : *« Il faut gérer tout ça. On a eu plusieurs réunions pour tout ce qui est autorisations, déchets, eau potable, etc. Aujourd'hui, on a un système de géolocalisation à usage interne (pompiers, police, secours), qui nous permet en temps réel de savoir exactement où sont les camps pour pouvoir intervenir si besoin. »*

A.-S.L.